

## Contribution au grand débat public

### Canevas d'idées proposé aux citoyennes et citoyens d'Alsace

#### L'organisation de l'Etat et des services publics

##### A. Que pensez-vous de l'organisation de l'Etat et des administrations en France ? De quelle manière cette organisation devrait-elle évoluer ?

#### Réponse

##### Je demande :

- 1.1. que les collectivités régionales correspondent **au bassin de vie**, historique, culturel, économique et de travail. C'est pourquoi nous voulons **que l'Alsace puisse exister en tant que région** et, ce faisant, **retrouver** une collectivité régionale pleine et entière.
- 1.2. que pour ce faire, l'Alsace soit constituée **en collectivité à statut particulier et sorte du Grand Est**.
- 1.3. que les Alsaciennes et les Alsaciens disposent **des moyens politiques pour décider en Alsace de l'avenir de l'Alsace**.
- 1.4. que puisse se **concrétiser l'idée d'une Alsace riche de toutes ses identités et transmettre collectivement** sa langue régionale (allemand standard et Elsasserdeutsch), sa culture et son histoire, c'est-à-dire construire ou reconstruire une identité alsacienne, ouverte et plurielle, élément d'une identité française, elle-même, ouverte et plurielle.
- 1.5. que l'on crée **un espace collectif et politique de débat** au sujet du **droit local** qui est un élément devenu constitutif fort de notre identité. Il bénéficie de l'attention des plus éminents juristes, mais pas d'un tel espace. La future collectivité européenne d'Alsace ne peut pas vraiment en être un. Elle ne comprend pas, et pour cause, la Moselle. Il faut donc envisager une telle structure, ouverte aux non-spécialistes.

##### B. Selon vous, l'Etat doit-il aujourd'hui transférer de nouvelles missions aux collectivités territoriales ?

## Réponse

Oui, puis

Je demande

- 1.1. **une véritable régionalisation.** La critique principale que j'adresse au centralisme réside dans sa **forte concentration à Paris** et dans **la mise à distance** du pouvoir. Il faut plus de **proximité**.
- 1.2. **une véritable régionalisation**, parce qu'il s'agit de **libérer les énergies, permettre toutes les potentialités et de lever les tutelles** pour plus d'**efficacité** et une **gestion plus économe**.
- 1.3. qu'**une fiscalité adaptée aux régions soit créée**, sans toutefois créer des impôts nouveaux. Par exemple, une partie de la TVA prélevée resterait en région.
- 1.4. **que les doublons** entre les différents niveaux de collectivités soient supprimés, et donc **un clair qui-fait-quoi**.
- 1.5. une nouvelle répartition des pouvoirs et des compétences entre l'État et les Régions : celles-ci doivent pouvoir **gérer ce qui ne relève pas expressément de l'État. À l'Etat, le régalien** (police, justice, monnaie, politique étrangère...), **le reste pour les régions**. Un nouveau pacte doit intervenir.
- 1.6. que **le principe de subsidiarité** soit mis en application : les décisions doivent être prises au niveau le plus proche, de bas vers le haut, pour ne réserver à l'échelon supérieur que ce que l'échelon inférieur ne peut pas faire.

## La démocratie et la citoyenneté

Je demande :

- 1.1. que la **démocratie représentative exercée par les seuls élus soit complétée par la démocratie participative**. Les citoyens doivent être **associés à l'élaboration** de la règle en amont de la prise de décision **qui elle revient toujours aux élus**.
- 1.2. que **la citoyenneté** puisse réellement se concrétiser par **la participation démocratique à la vie de la cité**.
- 1.3. que soient créés **des conseils de citoyens** à chacun des échelons décisionnels, communes, intercommunalités, départements, régions, État.
- 1.4. aux élus de ne pas considérer leur fonction comme **une carrière à accomplir**, mais comme une **responsabilité et un engagement** à prendre.
- 1.5. que le mandat donné à l'élu soit **unique et renouvelable deux seules fois**.

- 1.6. **qu'une part de proportionnelle** soit ajoutée aux scrutins qui en sont encore dépourvus. Il s'agit que toutes les opinions soient représentées.
- 1.7. que soient créés des possibilités **de référendums d'initiative citoyenne** émanant d'un groupe de citoyens ayant le droit de vote dans l'intention de modifier la Constitution, de proposer ou de modifier une loi, un règlement, à charge de ce groupe de trouver 200 000 signatures de citoyens approuvant son projet de référendum. Si tel est le cas, l'organisation du référendum devient obligatoire
- 1.8. moins de pouvoirs descendants et plus de **pouvoirs ascendants**. Les choses doivent aussi pouvoir partir de la base.
- 1.9. que soit créées les conditions d'un vrai **partenariat social, d'un vrai dialogue entre les intéressés**.
- 1.10. que le principe du **compromis** soit intégré dans la culture politique française en faveur d'une démocratie du **consensus**. Les choses doivent être bien davantage proposées et discutées.
- 1.11. que soit prise en compte la formule d'Albert Camus « ***La démocratie n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité.*** » Autrement dit, ce n'est pas parce que l'on n'est majoritaire que l'on ne doit pas être pris en compte. La vraie démocratie est celle qui lie l'un et le divers.